



Droit de m'expulser oupas?

Par **johanna47550**, le **10/06/2009** à **15:00**

Bonjour,
je suis locataire depuis presque un an, j'ai eu 2 retards de loyer aujourd'hui qui sont régularisés, ce mois ci je vais payer le loyer de 600€ en deux fois, c'est à dire 500€ cette semaine et 100€ en fin de mois, a la fin du mois de juin il aura ses 600€. J'ai prévenu mon agence de ma situation mais mon interlocutrice m'a fait comprendre que le propriétaire en avait marre de la situation et qu'il ne veut plus de retard. A t'il le droit de m'expulser alors que la situation de mon compte est régulière à ce jour? Quel problème risque je avoir si je paye ce loyer en deux fois? Merci de votre compréhension